## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 DECEMBRE 2022

Le Conseil communautaire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, légalement convoqué le 09/12/2022, s'est réuni au Théâtre de la Nacelle, en séance publique, sous la présidence de ZAMMIT-POPESCU Cécile, Président.

# OBJET DE LA DELIBERATION COMPETENCE MOBILITE : RAPPORTS D'ACTIVITE 2021 DES CONCESSIONNAIRES DE SERVICE PUBLIC

Date d'affichage de la	Date d'affichage de la	Secrétaire de séance
<u>convocation</u>	<u>délibération</u>	BREARD Jean-Claude
09/12/2022	19/12/2022	

Etaient présents : 101

AIT Eddie, ALAVI Laurence, AUFRECHTER Fabien, BARRON Philippe, BERMANN Clara, BERTRAND Alain, BISCHEROUR Albert, BLONDEL Mireille, BOURSALI Karim, BOUTON Rémy, BREARD Jean-Claude, BROSSE Laurent, CALLONNEC Gaël, CHAMPAGNE Stéphan, CHARNALLET Hervé, COGNET Raphaël, COLLADO Pascal, CONTE Karine, CORBINAUD Fabien, DAZELLE François, DEBRAY-GYRARD Annie, DE LAURENS Benoît, DE PORTES Sophie, DELRIEU Christophe, DEVEZE Fabienne, DI BERNARDO Maryse, DIOP Ibrahima, DUBERNARD Marie-Christine, DUMOULIN Cécile, DUMOULIN Pierre-Yves, EL ASRI Sabah, EL BELLAJ Jamila, FAVROU Paulette, FONTAINE Franck, GARAY François, GIRAUD Lionel, GODARD Carole, GRIMAUD Lydie, GUIDECOQ Christine, GUILLAUME Cédric, HAMARD Patricia, HERVIEUX Edwige, HERZ Marc, HONORE Marc, HOULLIER Véronique, JAUNET Suzanne, JEANNE Stéphane, JOSSEAUME Dominique, JUMEAUCOURT Philippe, KAUFFMANN Karine, KHARJA Latifa, KONKI Nicole, LAIGNEAU Jean-Pierre, LANGLOIS Jean-Claude, LAVANCIER Sébastien, LAVIGOGNE Jacky, LEBOUC Michel, LECOLE Gilles, LEFRANC Christophe, LE GOFF Séverine, LEMARIE Lionel, LITTIERE Mickaël, LONGEAULT François, MACKOWIAK Ghyslaine, MADEC Isabelle, MARIAGE Joël, MARTINEZ Didier, MEMISOGLU Ergin, MERY Françoise-Guylaine, MEUNIER Patrick, MOISAN Bernard, MONNIER Georges, MONTANGERAND Thierry, MOREAU Jean-Marie, MOUTENOT Laurent, MULLER Guy, NAUTH Cyril, NICOLAS Christophe, OLIVIER Sabine, OURS-PRISBIL Gérard, PERRON Yann, PERSIL Albert, PIERRET Dominique, PLACET Evelyne, POYER Pascal, PRELOT Charles, QUIGNARD Martine, REBREYEND Marie-Claude, REYNAUD-LEGER Jocelyne, RIOU Hervé, RIPART Jean-Marie, SAINZ Luis, SANTINI Jean-Luc, TANGUY Jacques, TELLIER Martine, TURPIN Dominique, VOILLOT Bérengère, WASTL Lionel, WOTIN Maël, ZAMMIT-POPESCU Cécile, ZUCCARELLI Fabrice

Formant la majorité des membres en exercice (141)

#### Absent(s) représenté(s) : 29

AOUN Cédric a donné pouvoir à DE LAURENS Benoît ARENOU Catherine a donné pouvoir à LONGEAULT François AUJAY Nathalie a donné pouvoir à EL BELLAJ Jamila BORDG Michaël a donné pouvoir à BERMANN Clara BOURE Denis a donné pouvoir à HAMARD Patricia DANFAKHA Papa-Waly a donné pouvoir à BISCHEROUR Albert DE JESUS PEDRO Nelson a donné pouvoir à MONTANGERAND Thierry DEBUISSER Michèle a donné pouvoir à CONTE Karine DIOP Dieynaba a donné pouvoir à SAINZ Luis DOS SANTOS Sandrine a donné pouvoir à GUILLAUME Cédric JOREL Thierry a donné pouvoir à WOTIN Maël KERIGNARD Sophie a donné pouvoir à VOILLOT Bérengère MALAIS Anne-Marie a donné pouvoir à PERRON Yann MARTIN Nathalie a donné pouvoir à CALLONNEC Gaël MAUREY Daniel a donné pouvoir à FONTAINE Franck MELSENS Olivier a donné pouvoir à GODARD Carole MERY Philippe a donné pouvoir à OLIVIER Sabine

NEDJAR Djamel a donné pouvoir à MACKOWIAK Ghyslaine

NICOT Jean-Jacques a donné pouvoir à MEUNIER Patrick
PELATAN Gaëlle a donné pouvoir à DEVEZE Fabienne
PEULVAST-BERGEAL Annette a donné pouvoir à BLONDEL Mireille
PHILIPPE Carole a donné pouvoir à SANTINI Jean-Luc
POURCHE Fabrice a donné pouvoir à PIERRET Dominique
PRIMAS Sophie a donné pouvoir à LECOLE Gilles
SATHOUD Félicité a donné pouvoir à LITTIERE Mickaël
SIMON Josiane a donné pouvoir à REBREYEND Marie-Claude
SMAANI Aline a donné pouvoir à LEFRANC Christophe
VIREY Louis-Armand a donné pouvoir à GIRAUD Lionel
VOYER Jean-Michel a donné pouvoir à LAVANCIER Sébastien

#### Absent(s) non représenté(s): 4

AMARA Sonia, BENHACOUN Ari, BOUDET Maurice, LEPINTE Fabrice

#### Absent(s) non excusé(s): 7

ANCELOT Serge, BEGUIN Gérard, BRUSSEAUX Pascal, CHARBIT Jean-Christophe, DAMERGY Sami, DAUGE Patrick, KOENIG-FILISIKA Honorine

### **EXPOSÉ**

En application de l'article L. 3131-5 du code de la commande publique, le concessionnaire d'un service public produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Lorsque la gestion d'un service public est concédée, (...) ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Conformément aux dispositions de l'article L. 1413-1 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'activité, transmis par le concessionnaire de service public sur la compétence transports urbains au titre de l'exercice clos 2021, a été soumis à la commission consultative des services publics locaux.

En 2021, la gestion déléguée couvre quatre contrats conclus avec un délégataire. Deux contrats (Poissy hôtel-de-ville et Achères) sont de longue durée (43 et 30 ans), parce qu'ils intègrent la construction des ouvrages, en sus de leur gestion.

Le contrat de concession de service public pour la gestion de la gare routière de Mantes-en-Yvelines et du local conducteur en pôle gare de Rosny-sur-Seine, conclu avec la société RATP Développement, est entré en vigueur au 1er janvier 2020 pour une durée de six ans. Il a essentiellement pour objet la coordination des mouvements de cars et de bus, l'entretien des quais et du mobilier urbain, ainsi que l'l'information et l'accueil du public.

Il est donc proposé au Conseil communautaire :

- de prendre acte du rapport d'activité 2021 établi par le concessionnaire de service public sur la compétence transports urbains.

Ceci exposé, il est proposé la délibération suivante :

#### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 1411-3 et L. 1413-1,

VU le code de la commande publique et notamment son article L. 3131-5,

VU les statuts de la Communauté urbaine,

**VU** le rapport d'activité 2021 établi par le concessionnaire de service public de la Communauté urbaine, sur la compétence mobilité,

VU l'avis de la commission consultative des services publics locaux réunie le 28 novembre 2022,

VU l'avis favorable émis par la Commission 3 - COM3\_Aménagement du territoire le 06 décembre 2022,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE,

**ARTICLE UNIQUE : PREND ACTE** du rapport d'activité 2021 du concessionnaire de service public de la Communauté urbaine, sur la compétence mobilité, établi pour les contrats suivants :

- délégation du service public pour la gestion de la gare routière de Mantes-en-Yvelines et du local conducteur en pôle gare de Rosny-sur-Seine conclu avec la société RATP Développement;
- délégation du service public pour la construction d'un parc relais et gestion du stationnement sur voirie et en ouvrage à Achères avec la société Indigo Stationnement;
- délégation du service public pour l'exploitation de 5 parcs en ouvrage à Mantes-la-Jolie avec la société Indigo Park;
- délégation du service public pour la construction et l'exploitation d'un parc de stationnement à l'hôtel de ville à Poissy avec la société Indigo Park;
- délégation du service public pour l'exploitation de 3 parcs en ouvrage et remise en état des parcs relais à Conflans-Sainte-Honorine avec la société Indigo Stationnement.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Acte publié ou notifié le : 19/12/2022

Transmis et reçu à la Sous-Préfecture de Mantes-la-Jolie, le : 19/12/2022

Exécutoire le: 19/12/2022

(Articles L. 2131-1 et L. 5211-3 du Code Général des Collectivités Territoriales)

 $\underline{\text{D\'elai de recours}}: 2 \text{ mois \`a compter de la date de publication ou de notification}$ 

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles

(Articles R.421-1 et R. 421-5 du Code de Justice Administrative).

POUR EXTRAIT CONFORME,

Aubergenville, le 15 décembre 2022

e Président

AMMIT-POPESCU Cécile